L'ABEILLE.

...ELLIT, MAGNE & CO. ...RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES—Une piastre par carré d... chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et négocians tenant magasins de détail, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $60; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, $80; les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré... LES ANNONCES de mariages et de décès... les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, ... les articles signés par des particuliers, ... devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'on pourra être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, d'habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves... seront payées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas le nombre d'insertions seront publiées jusqu'à contre ordre, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE ne sera insérée sans être publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, paieront la somme des prix de $50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS. POUR LA MOBILE.

Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton, et SOUTHERNER, capitaine Allen, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.
Pour fret et passage s'adresser à A. D. PLOO,
20 jv Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp 2.

Le paquebot de la Malle des Etats-Unis BUCKEYE, capitaine J. B. Thompson, ayant changé ses jours et heures de départ, partira dorénavant de la Nouvelle-Orléans pour Bayou Sarah, tous les Lundis et Jeudis à 1 heure P. M., et repartira du Bayou le lendemain à la même heure. 14 jan

POUR VERMILLION—Le steam boat WAVERLY, capt S. J. Smith, du Zephyr, fera des voyages réguliers pendant toute la saison, entre la Nouvelle-Orléans et Vermillion, s'adresser à bord ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, Rue St. Louis.
24 dec—4

POUR ST. MARTINVILLE. (Attakapas.)—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est attendu de jour en jour et aussitôt arrivé il commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et St. Martinville. Pour plus d'informations, s'adresser à
24 dec HALL, BEIN & CLAPP, 60, rue Tchapitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navires FRANKFORT, capitaine J. G. Russell.
" ST MARY, " R. W. Foster.
" AUBURN, " N. P. Dudley.
" TRENTON, " J. S. Heald.
" FAIRFIELD, " J. L. Wilson.

Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirant peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce. Leurs aménagements ne peuvent être surpassés en comfortable. Ils sont commandés par des hommes d'expérience.
Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en montant et en descendant le fleuve.
Pour fret ou passage, s'adresser à
30 nov J. W. STANTON & Co, 88 Peydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire Kentucky 460 tonneaux, capitaine J. L. Rogers.
" St-Louis, 460 " Orice King.
" Tennessee, 460 " G. D. Wise.
Barque Bashaw 400 " Frey Howes.
" Sultan, 350 " F. A. Burwell.
" Natchez, 300 " J. Lindsay.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et leurs aménagements pour les passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et ont très attention... Ces navires monteront et descendront toujours à la remorque.
Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage public.
Pour fret ou passage s'adresser à
17 nov HARROD & DARLING, rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire des traversées régulières soit à la Chambre soit à l'entrepont pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné s'est fait de grands arrangemens avec MM. G. Sherlock & Cie. de Liverpool, connus sous des rapports très favorables comme agens des émigrants... Le prix du transport par la vapeur sur l'Angleterre dans l'intérieur... Les personnes qui désirent faire des retours à leurs amis des îles anglaises trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.
ALEXANDER GOW.
Agence de l'émigration européenne, 29, Bienville.
M. O. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
23 nov

POUR NEW YORK, passage seulement.—La goélette MARY CLARK, capitaine Swett, partira immédiatement. Pour passage seulement s'adresser à
FOSDICK & BROTHER, 86 Camp.

POUR NEW YORK.—Le navire en voilier MISSISSIPPI, capitaine C. Hillard, sera expédié sous peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
JAMES E. WOODRUFF, 70 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire MASSACHUSETTS, ayant une partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW YORK.
Le brick en voilier SOLON, capitaine Crabtree, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW YORK.—Le barque FLORENCE, capitaine Decker sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW YORK.—Le brick TOM PAYNE, capitaine Lucas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR BOSTON.—Le brick OHIO, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
1 fev RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

POUR BOSTON.—Le brick TARANTON, capitaine Washburn Fales, sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
3 fev LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR BOSTON.
Le brick FAVORITE, capitaine Paxton, peut prendre 600 barils de farine et partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à
THAYER & CUSHING,
20 jan 67, Tchapitoulas.

POUR BOSTON.
Le navire ROWARD, capitaine Hill, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
6 janv S & J P WHITNEY, 72, Camp

POUR BOSTON—Le brick en voilier GIBRALTAR, ca... Yates, sera expédié sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis les batisses du triangle ou à
5 f FOSDICK & BROTH. 86 Camp.

POUR BALTIMORE.—La goélette BURLINGTON, cap. Ellis, sera expédiée sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, vis à vis les batisses du triangle ou à
5 f FOSDICK & BROTH. 86 Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick A. J. SALDAÑAS, capitaine Stables, peut prendre 100 boucauts de sucre et quelques passagers. S'adresser à
1 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BALTIMORE.
La goélette MARIA, sera expédiée pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis les batisses du triangle ou à
26 janv FOSDICK & BROTH., 86, Camp.

POUR BALTIMORE.
Le brick SABINE à pi... Blackeyton, sera expédié sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis à vis les batisses du triangle
BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR ALEXANDRIE, D. C.—La barque Énergique A GRACIE, capitaine Rice, sera expédiée sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
3 fev LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR PHILADELPHIE.—Le brick AZENOVE, capt Inc Dearborn, sera expédié sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR PHILADELPHIE.—La barque R. MERICK, capitaine Venock, est prêt à prendre du fret, et partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
JAMES D. DENEGRE, 11, Douane.

POUR PHILADELPHIE.
La barque LEVANT, capt. Hall, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira très prochainement. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR PORTSMOUTH, N. H.
La barque DIANTHE, capitaine Shorey, va partir immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR CHARLESTON.
Le brick PAUL JONES, capitaine Poland, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
J. D. DENEGRE.

A VENDRE OU A FRETER

A VENDRE.
Le brick à voilier double et chevillé en cuivre GOOD HOPE, du port de 196 tonneaux, pouvant porter 800 barils, il est prêt à prendre charge et a été construit dernièrement à New York. Il est convenable pour les voyages de la côte et du Golfe. Il est en chantier de M. Harred où l'on pourra l'examiner. Pour les conditions, s'adresser à
26 jan HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier.

POUR FRET OU CHARTE.—Le brick OHIO, du port de 250 tonneaux, capitaine Winslow, sera frété... s'adresser à
20 jan RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

On a besoin d'une bonne barque ou brick pour charger en plein pour Boston. S'adresser à
1 fev NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

POUR FRET OU CHARTE.—Une barque de première classe du port de 280 tonneaux... Pour les conditions, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

A VENDRE.
Le brick PACIFIC de 196 tonneaux, en très bon état. Pour les conditions qui seront avantageuses s'adresser à
FOSDICK & BROTHER, 86, rue du Camp.

CAFE...—sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par
1 fev PRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse.

FORT HUDSON ET BAYOU SARAH
Steamer Paquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.
Le nouveau et élégant steamer LUDA, ... comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus; il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à dix heures A. M., à son retour il partira du Bayou Sara tous les mercredis à dix heures A. M., et du Fort Hudson les mêmes jours après l'arrivée des chars du rail-road. Il prendra aussi du fret pour Pontania, ayant été capable de toucher régulièrement à cet endroit.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & BONNER,
22 oct—6 mois 11 rue de Chartres.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle-Orléans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures P. M.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.
D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi 24 courant, à 6 heures P. M., pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GINN & DUNN,
16 avril 64, Nlle. Levée.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PRIESTLEY & BEIN,
8 juil 19, Nlle Levée

POUR BAYOU TUNICA, Bayou Sara, Port Hudson et les ports intermédiaires.—Le steamboat PERSIAN, capit. Hart, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures du matin, et repartira de Bayou Sara tous les samedis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
STETSON & AVERY ou à
8 jan HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.

POUR MOBILE.—La goélette fine voilière PHILANTROPIC, capitaine Long, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
31 janv 97, rue du Camp

POUR MOBILE—Par le nouveau bassin—La goélette COMMERCIAL, capitaine Peterson, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE,
31 janv 97, Camp

POUR MOBILE—La goélette PHOEBE et MARGARET, capitaine Halverson, sera expédiée sous peu. S'adresser au capitaine à bord ou à
21 jan J H ASHBRIDGE, 97, Camp.

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le navire A 1, CASPIAN, capitaine Patten, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune.
31 jan

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français l'UNION, capitaine Lebis, partira incessamment pour le dit port. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagemens s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
23 jan 24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire GENERAL VEAZIE, capit Conillard, va partir immédiatement.—Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY,
31jan 73 Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire WOODSIDE, capitaine Wilcox, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la Presse d'Orléans ou à
31jan S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR MARSEILLE.
La barque ELEANOR, capitaine Dube, aura prompte expédition pour le susdit port. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord à Lafayette ou à
BLANCHARD & EIMER & co,
21 jan 24, Bienville.

POUR MARSEILLE—Le navire A 1, CARAVAN, capitaine Brog, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour passage seulement ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
2 jan S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR MARSEILLE.
Le navire EDWIN, capitaine Robinson, sera expédié sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le poteau 9, 3e, municipalité ou à S & J. P. WHITNEY
14 janv 63, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire RUSSELL, capitaine Glover, du Havre, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus.
Pour fret de 200 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue St Joseph ou à S & J P WHITNEY,
17 jan 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire EBEN PREBLE, capitaine Hinckley, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la presse d'Orléans, ou à
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR ST. THOMAS OU LAGUARA—Le brick danois GEORGE ANDREAS, capitaine Petersen, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
SCHMIDT & Co,
31 janv 60, Bienville

POUR KINGSTON, Jam—Le brick fin voilier SUSAN, capitaine Johns, sera expédié sous peu. Pour fret de 500 ou 600 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE,
24 jan 97 rue du Camp.

POUR COWES.
La barque LAURENS, capitaine Smith, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
LEVI H GALE,
3 fev 93, Commune.

CLOUS de fer de Suède—1700 barillets assortis de 4 à 40, en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

TABAC—100 caisses manufacturé à vendre par
W C WHITRIDGE,
1 fev 76, Magasins

TRAITES sur la Havane à courte vue par
F. DE LIZARDI & Co,
1 fev 62, rue Bienville

CUIRS—700 cuirs secs salés, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
1 fev—6 24, Bienville

ESCLAVE à vendre—Une belle négresse bonne blanchisseuse et repasseuse, à vendre, s'adresser à
J H ASHBRIDGE,
1 fev—6 97, Camp

INDIGO—20 balles qualité supérieure, en débarquement de la goélette Vigilant, à vendre par
J. ROBERT & Co, 2 Magasins

TRAITES sur la Havane à vendre par
J. ROBERT & Co.
1 fev 2, rue des Magasins

SEL de Liverpool—700 sacs gros en débarquement du navire Abbottsford, sur la Levée vis-à-vis la presse d'Orléans, à vendre en lots au gré des acheteurs par
A. L. ADDISON & Co.
1 fev No. 20, Bank Place

BOUCHONS fins demi longs—100 milliers à vendre par
FRED BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN rouge vieux, divers crus—100 barriques en magasin à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

MAQUEREAUX et morue—250 caisses et tambours en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
2 fev 29, rue Douane

TABAC manufacturé—100 caisses différentes marques à vendre à très bas prix par TUFTS & HOBART,
2 fev 29, Douane

SEL—1300 sacs gros de Liverpool en débarquement à vendre par HAWTHORN & WOODS,
2 fev 63, Gravier

FARINE—500 barils superfine à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
2 fev 63, Gravier

CHAPEAUX de soie pour hommes et enfans—4 caisses à vendre par FRED. BONIS,
11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

GENIEVRE de Hollande—5 pipes à vendre par
31jan B VALLS, 35, Gravier.

EAU DE VIE de Champagne et de Cognac en barils, à vendre par B VALLS, 35 Gravier. 31 jan.

VINS, Hock, Madère, Porto, Sherry, Port Mahon, St. Vincent, et vin rouge en barriques et en caisses, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 jan.

CHAUX—1200 barriques en débarquement du navire Meguntecook à vendre par
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

PATATES—300 barils à bord, à vendre par
2 f S & J P WHITNEY, 73 Camp.

UN cable d'un pouce à vendre par
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

BEURRE DE GOSHEN—15 barillets qualité supérieure en débarquement du navire Mississippi à vendre par
3 fev TUFTS & HOBART, 29, Douane

SAVON, huile et blanc de baleine de différentes descriptions en magasin, à vendre par
TUFTS & HOBART,
2 fev 29, rue de la Douane

TRAITES sur New York, à vendre par
VAN WYCK & Co.
1 fev 60, rue du Camp

CHAUX—1000 barriques de Thomaston, en débarquement de la barque Clermont, à vendre par
1 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

SUCRE en pain de différents numéros, à vendre par
1 fev RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

CAFE—1000 sacs vert de la Havane, 200 do vieux en magasin à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 Vieille Levée.

SUCRE—80 caisses de la Havane à vendre par
1 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 Vieille Levée.

CITRONS—100 caisses frais du Malaga à vendre par
1f CUCULLU, LAPEYRE & Co. 28 Vieille Levée

TABAC et cigares—200 balles supérieur en feuille 800 000 excellents cigares de la Havane à vendre par
2 f CUCULLU, LAPEYRE & Co, 28 Vieille Levée.

CAFE et Sucre—100 sacs café vert la Havane, 150 do de vieux, 75 caisses sucre blanc do à vendre en magasin par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
3 fev 28, Vieille-Levée.

CIGARES—200,000 de la Havane, 200 barils tabac de Cuba en feuilles, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
3 fev 28, Vieille-Levée.

VINS—300 barriques rouge de Catalogne, 200 barils Malaga sec, 40 do Madère et Porto, 150 caisses citrons, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
3 fev 28, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane de toutes espèces constamment en mains, à vendre par J. M. CABALLERO,
3 fev 24, Vieille-Levée.

A VENDRE par le soussigné pour clore une facture:
200 caisses vin rouge Médoc,
257 do vin blanc Haut Barsac,
54 barils vinaigre,
54 caisses vin Médoc, patent bottles,
60 caisses vin muscat,
6000 bouchons courts et à dame-jeannes,
1300 boîtes sardines,
109 demi boîtes do.
14 caisses eau de vie Dantzic,
30 do liqueurs assorties,
1196 paniers anisette,
62 demi paniers guignolet,
91 caisses kirsch,
20 do maraskino,
12 do fruits au vinaigre,
177 do absynthe,
45 demi pipes eau-de-vie 4e preuve,
11 tierçons do fine champagne,
561 paniers huile,
1467 chapeaux pour hommes et enfans,
1 pendule,
1 malle parapluies,
10000 douzaines chemises, coliers,
1 do gravures,
7 pièces toile à draps,
10 jolies statues pour jardins. C. DUFOUR,
15 janv 14, Vieille Levée

P. MALLARD.
Changement de domicile.

P. Mallard à l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son magasin dans l'ancien local occupé par C. Girard, No. 242, rue Royale, entre les rues Ste. Anne et du Maine.
P. Mallard vient de recevoir par le navire Andelle, du Havre, un assortiment complet de meubles fins, fabriqués d'après ses ordres, dans les meilleurs ateliers de Paris, tels que lits français, lits de repos, armoires, toilettes, lavabos, commodes, tables de nuit, do à ouvrage, do à rallonges, do à jeu, guéridons, fauteuils à la Voltaire, sièges, canapés, chaises du meilleur goût pour salons, glaces françaises, pendules, vases, écrans de table en toile cirée, flambeaux, &c.
P. Mallard fait fabriquer, dans ses ateliers, des meubles de tout genre, pour commande, d'après les dessins les plus nouveaux, il se charge de faire toute réparation...
26 déc—

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Marie Jacobs.—Vente par le Register des Testamens—Mercredi neuf février 1842 à une heure P. M. à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, rendu le 30 décembre 1841, il sera vendu pour compte de la succession de Marie Jacobs décédée, les propriétés foncières et esclaves ci-après—savoir:
Deux lots de terre situés dans le nouveau faubourg Marigny, îlet no. 97—les lots nos onze et douze, mesurant chaque trente pieds de face sur une profondeur de cent pieds, mesure française, suivant le plan fait par Pillié, lesdits deux lots faisant face à la rue des Champs Elysées.
Le tiers indivis de l'îlet no. vingt-un, dans le faubourg Washington, mesurant deux cent soixante-dix-sept pieds, huit pouces sur les rues St. Jean Baptiste et St. Avide, et trois cent quarante et un pieds de face sur les rues France et Lesseps.
Le tiers indivis de l'îlet no. vingt-deux mesurant deux cent soixante-dix-sept pieds, huit pouces de face sur chacune des rues St. Jean Baptiste et St. Avide, et trois cent quarante et un pieds de face sur chacune des rues Lesseps et Pologne.
Le tiers indivis de l'îlet no. vingt trois, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues St Avide et Prosper, et trois cent quarante et un pieds de face aux rues Lesseps et Pologne.
Le tiers indivis de l'îlet no. vingt quatre, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues St. Avide et Prosper, et trois cent quarante et un pieds de face aux rues France et Lesseps.
Le tiers indivis de l'îlet no. vingt huit, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Joséphine et Soldelle, et trois cent quarante et un pieds sur chacune des rues France et Lesseps.
Le tiers indivis de l'îlet no. trente, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Joséphine et Célestine et trois cent quarante et un pieds de face aux rues France et Lesseps.
Le tiers indivis de l'îlet no. trente deux, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Célestine et Génie, et trois cent quarante et un pieds de face aux rues France et Lesseps.
Le tiers indivis de l'îlet no. trente cinq, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Liberale et de la Force, et trois cent quarante et un pieds de face aux rues Pologne et Lesseps.
Le tiers indivis de l'îlet no. trente six, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues Liberale et de la Force, et trois cent quarante un pieds de face aux rues France et Lesseps.
Le tiers indivis de l'îlet no. trente sept, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues de la Force et de la Vertu et trois cent quarante-un pieds de face aux rues Lesseps et Pologne.
Le tiers indivis de l'îlet No. trente huit, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face aux rues de la Vertu et de la Force et trois cent quarante-et un pieds de face aux rues Lesseps et France.
Le tiers indivis de l'îlet No. trente-neuf, ayant deux cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face à la rue Vertu, à peu près trois cent vingt-sept pieds sur la rue Lesseps, à peu près trois cent vingt-neuf pieds de face à la rue Pologne et à peu près les mêmes dimensions sur la rue France; et aussi le tiers indivis de l'îlet No. quarante, ayant deux cent soixante dix-sept pieds huit pouces sur la rue Lesseps, environ deux cent vingt-sept pieds face à la rue Vertu, environ deux cent quatre-vingt dix sept face à la rue France, et environ la même façade sur la propriété contiguë au couvent.
Tous les îlets ci-dessus décrits sont situés dans le faubourg Washington.
Un îlet situé dans le même faubourg, compris entre les rues Emily, Solon, Pelopida, et la propriété des religieuses Ursulines, ayant six lots numérotés de un à six inclusivement, îlet No. quatre-vingt-douze, chaque lot mesurant trente un pieds de face à la rue Emilie, sur une profondeur de cent vingt pieds. Voir le plan déposé au bureau de Jules Blossy notaire.
Onze lots de terre situés au faubourg Washington, numérotés de 1 à 11, compris entre les rues Elmire, Congrès, Célestine et Génie, dans l'îlet No. 45, mesurant chaque 31 pieds face aux rues Elmire et Congrès, sur une profondeur de 95 pieds.
Onze lots de terre au faubourg Washington, dans l'îlet No. 31, compris entre les rues Bellcell, Prosper, Indépendance et l'habitation Mc Carty, numérotés de 1 à 11, mesurant chaque 31 pieds face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.
Dix lots de terre situés au faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, dans l'îlet No. 45, entre les rues St-David et St-André, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 7, 11, 12, 13 et 14, ayant chaque trente pieds de face à la rue St. André, sur une profondeur de 100 pieds.
Six îlets de terre situés à New Philadelphia, paroisse Plaquemines, à environ 13 lieues au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive gauche du Mississipi: les dits îlets sont désignés par les Nos. 63, 64, 65, 66, 67 et 68, contenant 16 lots chaque, appert le plan général fait par Depouilly, architecte, en date du dix mars 1837, et déposé en l'étude de Jos Cuvillier.
Trente lots de terre dans l'îlet 43, au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 ayant chaque 30 pieds 8 pouces et 10 lignes de face, sur une profondeur de 120 pieds, compris entre les rues Joséphine, Jacobs et Howard et la propriété qui les sépare du canal (Gormly); les lots Nos. 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, ayant chaque 30 pieds 8 pouces et 10 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 129 pieds 9 pouces et 6 lignes, les lots Nos. 11 et 13, ayant chaque 30 pieds face à la rue Jacobs, sur une profondeur de 129 pieds 9 pouces; les lots Nos. 10 et 12 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Howard, sur une profondeur de 128 pieds, 6 pouces; et les lots Nos. 14, 16, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, mesurant chaque 30 pieds, 8 pouces et 10 lignes de face, sur une profondeur de 129 pieds 9 pouces et 6 lignes; le tout appert un plan fait par Charles Zimpel, voyer, en date du 10 septembre 1831, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.
Nancy, mulâtresse américaine, âgée d'environ trente ans.
Conditions de la vente—Les propriétés foncières, un quart comptant, et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit; et l'esclave à six et douze mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque et portant un intérêt de dix pour cent du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement, sans pour cela déroger au terme du paiement des dits billets.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régistre des Testamens.
Les actes de vente par devant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 j

COUR DES PREUVES—Attendu que George W. Ogden a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Hiram Francisco, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
5 fev. Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Mooney—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Casanova et Randall Currell, curateurs de la succession de James Mooney ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
29jan Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que John Wiley, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Cunningham décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
27 jan W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de John O. Williams—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par F. A. Hardy curateur de la succession de John O. Williams, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
27 janv W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Arnaud—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Vincent Aicard exécuteur testamentaire de la succession de Joseph François Arnaud ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
2 fev W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de R. C. Derrick—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Sampson Blossman, curateur de la succession de Richardson Caswell Derrick ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
4 fev W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Calvin J. Keith a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph H. Gladding décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
4 fev W F C DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Ann Cassidy, Veuve de Stephen Gladding, a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Stephen Gladding, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
4 fev W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de J. B. Thiot—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Louis Convertie exécuteur testamentaire de la succession de Jean Baptiste H Thiot, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
4 fev W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens

CHARBON, BOIS, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités; BRIQUES du lac, SABLE, CHAUX du Nord; PIEUX, MERRAINS, &c. &c. à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1 jn Chemin Carondelet, entre St-Claude et Tremé

CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
26 juin—

CHARBON—12,000 barils de charbon anglais de Cannel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles à vendre par
ALEX. GOW, 29 Bienville.
Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presse à coton.
NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bois gras coupé en grande longueur, et nous serons disposés à faire des contrats avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

Aux propriétaires d'hôtels et de restaurants.
LES soussignés ont actuellement en mains une grande quantité de bois de chêne, de frêne, pin, charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, chaux, &c.
Ils passeront des marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'année à une grande réduction sur les prix du marché.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées; 20,000 pieds do de pin de 1 pouce et 1 1/4 pouce; 50,000 do de 4 lambris, 3/2, 3/4, 4/4 et 3/9, à vendre par W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
B. & A. SOULIE,
8 nov 55, rue Bienville, au premier.

LES familles qui désirent s'approvisionner pour l'hiver de bois de chêne ou de frêne, de charbon anglais et de Pittsburg, en trouveront un bel assortiment chez
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 132, vieux Bassin et 137, Remparts.

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Mayflower du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage garanties de qualité supérieure; aussi, par le même navire 300 camélias du Japon; 400 rosiers Azalées, Daphnés de l'Inde. Il attend incessamment un assortiment d'arbres fruitiers de première qualité. Il a maintenant en mains des arbres vivaces, des cèdres, Magnolias de toutes grandeurs, et un grand assortiment d'arbustes et de plantes de serre. Le tout est à vendre à sa jardin et à son établissement No. 44, rue du Canal et à son jardin à l'encoignure des rues Urquhart et Champs-Elysées, faubourg Pontchartrain.
F. NEWMAN.

VIN blanc Haut Barsac et Grave—80 barils à vendre par
FRED. BONIS.

OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
Première Session—Seizième Législature.

JOURNAL DU SENAT.

MARDI, le 1er février 1842.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présens: MM. Felix Garcia, président, Armant, Bossier, Downs, Davidson, Hiriart, Lacoste, Porche, Scott de Baton Rouge, Scott de Féliciana, Thibodeaux et Walker.

Le secrétaire a informé la Chambre que le président du Sénat avait signé les résolutions et bills suivans:

"Acte pour venir au secours de William R. Willis."

"Acte pour accorder certains pouvoirs au juri de police de la paroisse Plaquemines et

"Résolutions relatives au règlement final de certaines réclamations de terres dans cet Etat.

Le président a soumis au Sénat le message suivant du Gouverneur.

"Au Sénat et à la Chambre des Représentans.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluses diverses résolutions adoptées par les Législatures de quelques Etats de l'Union, qui m'ont été transmises dernièrement avec invitation de les soumettre à l'assemblée générale de la Louisiane.

Janvier 31, 1842.

[Signé] A. B. ROMAN.

REPUBLIQUE DU KENTUCKY.

Département Exécutif,
Frankfort, le 14 janvier 1842.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse, copie des considérans et résolutions concernant la répudiation des dettes de l'Etat, adoptées unanimement par les deux Chambres de l'assemblée générale de la République du Kentucky.

J'ai l'honneur d'être, très respectueusement
Votre obéissant serviteur,
[Signé] R. P. LETCHER.

A son Excellence le Gouverneur de la Louisiane.

Considérans et résolutions concernant la répudiation des dettes de l'Etat.

Attendu que la question de la répudiation des dettes de l'Etat s'est agitée récemment d'une manière assez étendue dans différentes parties de l'Union et est devenue un thème de discussions dans les journaux.

Et attendu que par suite de ces discussions, le crédit des Etats, même de ceux qui réprouvent et répudient jusqu'à l'idée de la répudiation des dettes, pourrait souffrir, dans l'estime des nations étrangères, avec lesquelles ce pays entretient des relations d'amitié et des rapports commerciaux étendus, et que l'honneur et le devoir nous commandent également de conserver l'estime et la confiance de ces nations; en conséquence

1o. Résolu par l'assemblée générale de la république du Kentucky, que c'est un devoir impérieux et sacré, pour un Etat souverain, de remplir les obligations de la bonne foi dans tous ses engagements, non seulement avec ses propres citoyens, mais aussi avec les citoyens des autres Etats et les pays étrangers.

2o. Résolu que se soustraire aux engagements contractés sous la foi de l'Etat, en négligeant de pourvoir autant que possible et sans délai au paiement des dettes publiques et des obligations ainsi contractées, serait une mesure désespérée, réprouvée également par le gouvernement et par le peuple de cette république, et qui ne pourra jamais recevoir leur assentiment ni directement ni indirectement. Qu'une pareille conduite serait indigne du siècle éclairé où nous vivons, odieuse à la chrétienté, un opprobe éternel au gouvernement républicain et une tache au nom américain.

3o. Résolu que des copies des considérans et résolutions qui précèdent seront transmises par le gouverneur au Président des Etats-Unis, aux gouverneurs des divers Etats et à nos Sénateurs et Représentans au Congrès.

[Signé.] C. S. MOREHEAD,
Orateur de la Chambre des Représentans.
MANLIUS V. THOMPSON,
Speaker of the Senate.

Approuvé le 14 janvier 1842.
[Signé,] R P. LETCHER.
Par le Gouverneur,
JAMES HARLAW, Secrétaire d'Etat.

Résolutions des deux chambres, &c., relativement à l'admission du Texas, dans l'Union Américaine.

Résolu unanimement par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de l'Alabama, réunis en assemblée générale,

Résolu, 1o. Que plus l'avenir de la jeune et noble république du Texas se déroule, plus les raisons de l'admettre dans notre Union acquièrent de force "son peuple est notre peuple," nous croyons les Texiens les intrépides amis de la liberté, leur admission au lieu de l'affaiblir, augmentera la force, les richesses, et la puissance de l'Union.

2o. Résolu unanimement, que par le présent, nous faisons savoir au Texas et au monde, que nous, comme représentans du peuple de l'Alabama, nous sommes décidément en faveur de l'admission de la république du Texas dans l'Union, avec les droits dont jouissent les Etats souverains des Etats Unis d'Amérique et sur le pied d'une parfaite égalité avec ces Etats.

3o. Résolu unanimement, que le gouverneur de l'Alabama, le président du Sénat et l'orateur de la Chambre des Représentans seront invités à signer ces résolutions, au nom de leurs chambres respectives soit avant ou immédiatement après l'ajournement de l'assemblée générale; que son excellence le Gouverneur sera invité à transmettre aux Gouverneurs de chacun des Etats et Territoires de l'Union, une copie de ces résolutions en les invitant à les présenter aux législateurs de leurs Etats ou Territoires respectifs; une copie au président du Texas, et aussi une Copie à chacun de nos sénateurs et de nos représentans au Congrès en les invitant à faire tous leurs efforts, pour faire passer les lois, résolutions ou traités qui pourront contribuer à seconder nos vœux et amener l'annexation de la république du Texas aux Etats Unis d'Amérique.

[Signé] NATHANIEL JERRY,
Président du Sénat.
DAVID MOORE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
Approuvé le 1er. Janvier 1842.
[Signé] BEN. FITZPATRICK.
Pour copie conforme,
W. GARRET, Secrétaire d'Etat.

Sur motion, les documents ci-dessus ont été ordonnés à l'impression.

Sur motion de M. Bossier, les résolutions adoptées par l'Etat du Kentucky, ont été référées au comité de finances et

Sur motion de M. Downs, les résolutions adoptées par l'Etat de l'Alabama, ont été référées à un comité spécial composé de trois membres.

Le président a nommé MM. Hoa, Walker et Scott de B. R. du dit comité.

M. Bossier a présenté une pétition, laquelle a été référée à un comité spécial, composé de trois membres.

Le président a nommé MM. Bossier, Scott de Féliciana et Davidson du dit comité.

M. Forstall, secrétaire intime du gouverneur a délivré un message écrit de la part de son Excellence.

Sur motion de M. Scott de Feliciana, le Sénat s'est occupé au bill intitulé:

"Acte accordant à Isaac Wright, le privilège de tenir un bac sur le Mississipi, entre le débarcadère du Bayou Sarah et la Pointe Coupée.

Le dit bill a subi sa 2de lecture.

Sur motion et après dispense des règles il a subi sa 3me lecture et a passé.

Sur motion de M. Davidson le Sénat s'est occupé à huis clos d'affaires exécutives.

Après l'ouverture des portes, M. Hiriart a informé le Sénat que comme membre du comité nommé pour visiter le pénitentiaire, il partirait demain pour se rendre à cette destination, pour remplir sa mission.

M. Lacoste a demandé l'ajournement à demain à 11 heures A. M.

M. Armant a demandé l'appel nominal sur cette motion, et le résultat a été comme suit:

MM. Armant, Davidson, Hiriart, Lacoste, Porche ont voté dans l'affirmative, 5 voix.

MM. Bossier, Scott de B. R., Scott de Féliciana, ont voté dans la négative, 3 voix.

En conséquence le Sénat s'est ajourné à demain à 11 h. A. M.

400 CAISSES blanc de baleine New Bedford grosseurs assorties; 3000 gallons huile d'hiver de baleine; 20 barils do de tanneur; 10 caisses cuivre en feuille de 14 à 22; 10 caisses et 10 barils pour chaudronniers; 56 paquets peaux; 240 barillets plomb du Missouri; 25 do en baril, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
6 jan 28 et 29 Nouvelle Levée.

CHANGE intérieur du pays, blancs gravés pour traites étrangers et du pays, imprimés sur papier à billet de banque, et sur ordre de feuilles de papier à lettres, à vendre par RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
15 nov encoig Royale et Canal.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.
CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai— J. MACVEICH.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes en débarquement du brick Lagrange, arrivant de Marseille:
150 barriques vin rouge de Bandol, qualité supérieure.
400 caisses vin rouge et blanc de divers crus.
BOUTIN, GALLY & Co,
5 jan 79, rue Toulouse.

A LA VILLE DE PARIS.
MAGASIN DE CONFIANCE.
Encoignure Royale et Orléans, maison de Mr Vignié.
A. BARRAUD, a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de ses salons de barbe et de coiffure dimanche prochain, 28 du courant et qu'il n'a rien négligé pour la propreté et la commodité des personnes. Il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand choix de parfumerie à vendre en gros et une eau pour teindre: cheveux, favoris et moustaches à la minute et garantit que cette eau ne nuit en rien à la peau et à la vue des personnes qui en feront usage. 27 nov

INSTRUMENS DE MUSIQUE &c. &c.
LE soussigné prévient le public qu'il vient d'arriver de France avec un grand assortiment d'instrumens de musique, tels que:
Pianofortés, orgues en tous genres, guitarres, violons, altos, basses, contrebasses, accordéons de tous genres, clarinettes et flûtes dans tous les tons et à différentes quantités de clefs, cors d'harmonie et de chasse, trompettes d'harmonie et à clefs, ophicleïdes, serpents, trombones, caisses, grosses caisses, cimballes et chapeaux chinois.
Cordes de Naples de première qualité pour violon et guitarre; et un grand choix de musique nouvelle pour tous les instruments. Ces articles seront vendus à des prix très bas en gros et en détail. F. BENOIT,
29 déc rue de Chartres, No. 176, enc. Jefferson.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire l'Union, arrivant de Bordeaux:
20 barriques Vin rouge St. Estèphe;
25 do do St. Sauveur;
20 do do Haut Brion 1837;
16 barils Vin blanc Sauterne 1837;
20 caisses Vin rouge Pauillac.
BOUTIN, GALLY & Co,
5 jan 79, rue Toulouse.

ETOFFES de manufactures anglaises—Reçu par le navire Chaos:
Coutil piqué pour gilets, nouveau genre,
Etoffes rayées, dites Orléans, pour pantalons, couleurs assorties,
Satin de 30 pouces, teint, couleurs assorties et convenables pour les marchés mexicains, à vendre à des termes libéraux par CHARLES CLEGG,
17 janv 11, rue St. Charles

A Vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Apthorp,
62 paniers champagne 1ère qualité, en bouteilles et demi bouteilles.
9 caisses vin de Chablis de do de
9 do Chambertin de do de
Le tout provenant des entrepôts de M. C. Danotte.
16 jan CH. DUFOUR, 14, Vieille Levée.

FARINE—1000 sacs en magasin, à vendre par
1 fev M A ROBITAILLE, 77 Commerce.

FIGUES fraîches de Malaga—... barillets ... à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Vieille Levée.

MERINOS—80 pièces à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille Levée.

ANCHOIX et salaisons assorties.
10 caisses anchoix.
20 do olives.
36 salaisons assorties.
20 anhiois, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE ET PETITS POIS.
8000 boîtes sardines à l'huile,
350 boîtes petits pois,
A vendre par AUG. MOLIER, 90 St. Louis. 7 f—4

PISTOLETS 2 caisses pistolets d'arçon, même calibre que ceux fabriqués par ordre de l'Etat de la Louisiane, en magasin et à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
7 fev 47, rue Bienville

WHISKEY—100 barils vieux whiskey rectifié, en magasin et à vendre par
HUGO C GILDEMEESTER,
7 fev 47, rue Bienville

VIN de Champagne—40 paniers vin de Champagne supérieur, en débarquement du navire Venice, venant du Havre et à vendre par AUGTE. MOLIER,
7 fev—4 90, rue St. Louis

ESPECES—Piastres mexicaines reçues par la goélette Water Witch à vendre par J. ALBERT,
7 fev 24, rue St. Louis

VINS FINS POUR RESTAURANT.
60 caisses diverses marques vins fins en bouteilles,
50 do do do en 1/2 do
avec belles étiquettes et capsulées, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille-Levée.

VINS en caisses—400 caisses St. Julien, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille-Levée.

VINS ROUGES en barriques—70 barriques Montferrand, 15 do St. Estèphe, 10 do Queirac, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille-Levée.

VINS BLANCS en 1/4 barriques—35 1/4 barriques vin de Graves, 50 1/2 de vin de choix, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille Levée.

VINAIGRE—60 barils vinaigre, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—10 paniers huile d'olive, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille-Levée.

LIQUEURS ASSORTIES—50 caisses liqueurs assorties en bouteilles et 1/2 do, à vendre par
7 fev LOISON & SILVESTRE, 36, Vieille-Levée.

RAISINS de Malaga—60 caisses raisins de Malaga, 100 do 1/2 do de do, 100 1/4 do, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
7 fev 36, Vieille-Levée.

ANISETTE en barils et paniers—2 barils anisette, 50 paniers do, à vendre par
7 fev LOISON & SILVESTRE, 36, Vieille-Levée.

TRAITES sur Boston à soixante jours de vue, à vendre par W C TOMPKINS & co, 50 Gravier. 7 f

CAFE de Rio, de première qualité, en magasin et à vendre par
7 f—3 WILLIAM FREHN, 16 Douane.

TRAITES sur la Havane en sommes au gré des acheteurs à vendre par
7 f—3t J ROBERT & co, 2 magasins.

50 caisses d'indiennes fonce... 25 do do claire à vendre par WM. FROST,
5 fev 28, Vieille Levée.

CUIRS—437 dernièrement reçus de Tampico par le brick Apalachicola, à vendre par
A CAIDEVIELLE & CUCULLU,
5 fev 56, Vieille Levée.

CAFE de la Havane—400 sacs vert, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
5 fev 24, Commune.

SUCRE de la Havane—60 caisses blanc, en magasin, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
5 fev 24, Commune.

CIGARRES de la Havane—Un assortiment complet de toutes espèces constamment en mains, à vendre par
5 fev BLASCO & SIMIDEL, 24, Commune.

FARINE—400 barils en bon ordre, à vendre par
5 fev FERGUSON & REID, 40, Poydras.

TRAITES sur New-York, à vendre par
5 fev N D CHAMBERLIN, 75, Magasins.

PLOMB en feuilles—14 rouleaux de 2 1/2 à 6 livres en débarquement du navire Orleans, à vendre par
N D CHAMBERLIN,
5 fev 75, Magasins.

ALLUMETTES—4 caisses Lucifer en débarquement du navire Orleans, à vendre par
5 fev N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

RHUM et Eau de vie du pays dernièrement reçus, à vendre par N D CHAMBERLIN,
5 fev 75, Magasins

30 BALLES No. 2, coton de Lowell.
10 do 3, do en débarquement du navire Kentucky, à vendre par
5 fev WM. FROST, 28, Vieille Levée.

500 SACS de poivre de Sumatra, à vendre par
5 fev WM. FROST, Vieille Levée.

100 SACS de café de Rio et St. Domingue, à vendre par WM. FROST,
5 fev 28, Vieille Levée.

VIN—10 quarts de barriques et 5 demis pipes de vin, à vendre par WM. FROST,
5 fev 28, Vieille Levée.

7 Baisses mouchoirs de 3/4.
5 do do 3/4.
5 do do 3/4.
1 do cravates, à vendre par
5 fev WM. FROST, 28, Vieille Levée.

50 Caisses de paraphuies de soie assortis de grandeur.
35 do de Gingham do
25 do parasols do
à vendre par WM FROST,
5 fev 28 Vieille-Levée.

POIVRE—40 sacs sumatra à vendre par
5 f NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

PAPIER à envelopper—250 rames en magasin, à vendre par
4 f NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

CHARRUE de nouveau modèle, à vendre par
6 f NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

TRAITES sur la Havane à courte vue à vendre par
5 f FRAT & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

ARGENT de l'Illinois à vendre par
5 f MERLE, BEYLLE & co. 45 Vieille Levée.

PORC—100 barils primo vieux à vendre par
6 f STETSON & AVERY.

BEURRE de Goshen en débarquement du navire Orleans à vendre par STETSON & AVERY.

WHISKEY—100 barils commun en magasin à vendre par STETSON & AVERY.

SAINDOUX—400 barillets en magasin à vendre par
5 f STETSON & AVERY.

POIVRE—200 sacs de Sumatra à vendre par
5 f STETSON & AVERY.

COTON de Lowell Nos 1, 2 et 3, actuellement en débarquement du navire Kentucky, à vendre par
5 fev FROST & CO, 9, Canal.

HABILLEMENTS, Chapeaux, Souliers, un assortiment général, à vendre à bas prix par
5 fev FROST & CO, 9, Canal.

CAFE de Rio—3000 sacs d'importation directe, en débarquement et à vendre par
HAWTHORN & WOODS,
63, Gravier

24 BOUCAUTS Sucre en débarquement et à vendre par R. BRUGIER,
5 fev 9, rue St. Louis

16 BALLES Canelle fine de Ceylan, à vendre par
1 fev F. TIO, 56, rue Ste. Anne.

16 BALLES Fil, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

10 BALLES de flanelle blanche, à vendre par
5 fev WM. FROST, 28, Vieille Levée.

SUCRE blanc de la Havane—15 caisses en magasin, à vendre par RICE & HATHAWAY,
71, Magasins.

300 Pièces de tapis de couleurs du Canton nouvellement arrivés, à vendre en quantité et en détail au magasin de tapis de H SCHOONMAKER,
4 fev 57, Chartres.

BLANCS gravés pour traites étrangères et du pays, checks sur les Banques de ville, billets et bills de débarquement très bien exécutés à vendre par
RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON
Encoignure Canal et Royale

FARINE—1000 barils marque Bakers en bon ordre à vendre par
2 f CH. BYRNE, 149 Tchoupitoulas.

WHISKEY—84 barils communs de la 10 cjo au-dessus de la preuve, à vendre à l'arrivée du steamer Louisiane
FERGUSON & REID,
1 fev 20, rue Poydras

GRAISSE—2000 barillets en bon ordre, à vendre par
1 fev FERGUSON & REID, 20 Poydras

BEURRE—60 barillets en magasin, à vendre par
M. A. ROBITAILLE,
1 fev 77, Commerce

SEL—1000 sacs gros de Liverpool en débarquement et à vendre par FOSDICK & BROTHER,
1 fev 86, rue du Camp

VINAIGRE—50 barils vinaigre de cidre, à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
1 fev 86, rue du Camp

COUTELLERIE de Joseph Rogers & son, reçue de la manufacture directe consistant en couteaux de poche et canif de 1 à 4 lames, rasoirs de qualité supérieure par douzaine ou par caisse, ciseaux de différentes dimensions, cuirs etc., à vendre par HYDE & GOODRICH,
29 jan 16, Chartres.

MONTRES de prix—Les soussignés offrent à vendre à bas prix un grand assortiment de montres de prix d'excellentes qualités, et montres de toutes les descriptions. HYDE & GOODRICH,
29 janv 16, Chartres.

A LOUER—Plusieurs bureaux à la Bourse des Marchands. S'adresser à W. T. RAYNAL,
3 nov— Secrétaire.

A. MERCIER, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but de se livrer aux travaux de sa profession.
Son domicile est rue Royale, No. 154, entre Toulouse et St. Louis. 4 jan—1m

VINS français de nouvelle importation de $2 à $18 par caisse, Château Margaux 1834, Latour, Léoville, St. Julien, Sauterne &c. &c. à vendre en magasin par
20 janv E. & J. T. PRESCOTT, 15, Canal

AUX FORGERONS—9000 barils charbon pour forgerons, à vendre à bas prix en quantité au gré des acheteurs par W. E. & R. MURPHY,
29jan—1m 132 Vieux Bassin et 137 Remparts.

SALSEPAREILLE—60 balles salsepareille supérieure, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, Ste. Anne.

BOTTES, Souliers et Brodequins—67 caisses en débarquement du navire Columbus, comprenant un assortiment général pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par A F DUNBAR,
29 jan 18, Douane.

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés reçoivent des ordres de Goodlee & Coon, de Cincinnati, pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1an FRERET BROTHERS.

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants qu'ils offrent à vendre à bon marché pour du comptant:
Veaux cirés et vernis, maroquins noir et en couleur, peaux de moutons, imprimées, tiges de bottes, avant-pieds, peaux de vache cirées, châles cachemire, do tartans do en soie couleur et noir, bas de soie noir et blancs, do filoselle, gants soie, do filoselle, do à filets, soie à coudre, un grand assortiment de cravattes satin noir et en couleur, bretelles en soie, gants assortis pour tailleurs, boutons, rubans pour souliers, parfumerie assortie, eau de Cologne, chemises en couleur, chapeaux en soie pour hommes, tapis, pour tables et de pianos, pistolets de combat de Lepage, boîtes à musique, argenteries, bijouterie fine, verres à montres, verrerie assortie, &c. &c. &c.
19j CASTAING & LOMBARD, 53 rue Conti.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, le complément de leur grand et bel assortiment d'habillemens français consistant en:
Paletots de drap, unis et façonnés, doublés en soie ou en tartan,
Redingottes et habits, couleurs diverses et du dernier genre,
Pantalons de casimir noir et fantaisie,
Gilets à tissu velours et cachemir,
Robes de chambre cachemire soie et tartan brodé,
Habillemens d'enfans, du dernier genre,
Gants jouvain, 1ère. qualité, de toutes couleurs,
Bretelles, parapluies, foulards,
Chemises de toile superfine, dernière mode,
Chapeaux, parfumerie &c.
—Aussi:—
Draps français de toutes couleurs, casimirs noirs et fantaisie, satin, cachemir et velours pour gilets, serge, boutons, cordonnet, soie à coudre, doublure, ganses, glands pour manteaux &c.
A vendre à des prix très réduits pour du comptant.
21 déc VE. DECAUX & NOEL.
Coin de rue de Chartres enc. Conti

BEURRE—36 barillets de l'Ouest, en magasin à vendre par M. A ROBITAILLE, 77 Commerce.

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—3 février 1842—No. 14183—A. O. Deverges & J. Dossat vs. leurs créanciers et les créanciers de Deverges & Dossat—Que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau provisoire de distribution enregistré par le syndic, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, le 3 février 1842.
4 fev—3en10j H. PITOT, député greffier.

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—3 février 1842. No 13 983—Jean Dufour vs. ses créanciers—Que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau provisoire de distribution enregistré dans cette affaire ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau—Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier—Nouvelle Orléans le 3 février 1842.
4 fév.—3 f. en 10j. H PITOT, Dép Greffier.

Raymond Housty, emprisonné, contre ses créanciers,
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—Les créanciers de l'insolvable Raymond Housty, et toute autre personne y intéressée, sont notifiés, conformément à la loi, d'avoir à comparaître en cour tenante le 17 février 1842, à 9 heures A. M. afin de déduire les raisons pour lesquelles ledit insolvable ne jouirait pas de la loi, en faveur des débiteurs insolvables détenus, et recevoir sa décharge en vertu de la susdite loi.
Témoin, l'honorable A. M. Buchanan, Juge de la Cour susdite, ce 26 janvier 1842.
W. F. WAGNER,
26—5fap Dép. Greffier

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, présent l'honorable Charles Maurian, juge—1 février 1842—No 13 404. F. Lelong vs ses créanciers—Que toutes les personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau final de distribution ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier.—Nouvelle-Orléans, le 1 février 1842.
5 fev—3 f en 10 ARMAND PITOT, greffier.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.
Arrangemens d'été pour les jours de la semaine, à partir du 1er. mars prochain.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	6 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3 1/2	"
"	4	"	"	5	"
"	6 1/2	"	"	7 1/2	"
"	8	"	"	9	"

Arrangemens d'hiver à partir du second lundi d'octobre.

Char à cheval à	6 h.	A. M.	Char à cheval à	6 1/2	A. M.
Locomotive,	7	"	Locomotive,	9	"
"	10	"	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3	"
"	4	"	"	5	"
"	6	"	"	7 1/2	"

Pendant la saison où les théâtres sont ouverts un char à cheval partira de Carrollton à 9 1/2 heures P. M. et de la Nelle-Orléans à 11 1/2 heures P. M.
Quand les théâtres ne seront pas ouverts le char partira de la Nouvelle Orléans à 10 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Indépendamment des arrangemens pris pour les jours de la semaine à une heure P. M., un char commencera à partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE
commenceront à partir du haut de la rue Jackson:—Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h 1/2 a. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne; dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 9 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 9 heures, n'en partira qu'à 9 1/2.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il y trouvera des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
18oct Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.
Commençant vendredi 15 juillet 1841.
UN train de chars partira du dépôt pour Ducro's Landing, à 11 heures du matin...—à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve aux heures ci-après indiquées:

JOURS OUVRABLES

Départs.		Retours.	
6 1/2 heures	A. M.	8 heures	A. M.
4	P. M.	6	P. M.

DIMANCHES

6 1/2 heures	A. M.	8 heures	A. M.
12	A. M.	2	P. M.
4	P. M.	6	P. M.

Par ordre de la Direction
9 sept J. WEATHERBURN SMITH.

BANQUE DE CARROLLTON.
A LOUER—Le magasin bien commodément situé rue des Magasins, près de la rue Poydras. Aussi une maison encoignure des rues Nayades et Félicité et une petite maison sur le Cédre Tivoli. S'adresser à la Banque de Carrollton à JOHN NICHOLSON,
12jan Caissier.

A LOUER—Un magasin en briques à étages situé rue Tchoupitoulas, No. 70 donnant sur la rue Foucher. Un autre à étages, rue de la Nouvelle Levée, No. 20 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin, rue Gravier, No. 79. S'adresser à
1er dec PETERS & MILLARD, 43 V. Levée.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en bois, à étage, située rue Philippa, entre les rues de la Commune et Gravier, de cinq pièces avec gallerie tournante, cabinets &c. &c.—La maison est entre cour et jardin et est abondamment pourvue d'eau de pluie.
Une maison basse en bois, située sur le côté sud de la rue du Canal, entre les rues Tremé et Marais, de quatre pièces avec gallerie, devant et derrière cabinets, &c. &c. et un grenier spacieux avec un escalier commode. La cour est grande, avec un bon puits à pompe, &c. &c.
Une maison basse en bois, située rue Tremé, entre les rues Dumaine et St-Philippe, de quatre pièces avec gallerie derrière, cabinets &c. &c.
S'adresser à B & A SOULIE
10 j 55, rue Bienville au premier.

A LOUER.
Le magasin situé à l'encoignure des rues du Camp et Natchez se composant de deux chambres de 40 pieds sur 25 et quatre chambres à coucher. Cuisine et de domestiques, &c. s'adresser au No. ..... à l'étage...
Le premier étage du ..... de la rue ... Le second et troisième étage 60 pieds sur 20 ...
Le bâtisse est maintenant en réparations et seront habitables le ler prochain.
Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à
17 sout LA BANQUE DU GAZ.

A LOUER en totalité ou en partie le magasin situé rue du Camp No. 90. Pour les conditions qui seront très modérées, s'adresser à
4 j J H ASHBRIDGE, 97 Camp.

A LOUER—Le Magasin déjà bien connu pour marchandises sèches, situé encoignure Ste Anne et Bourgogne. S'adresser sur les lieux, ou au No. 31, rue de Chartres, à
23 jan V & O. VIGNAUD.

MAGASIN A LOUER.—Le magasin rue Royale, No. 73, sera loué à des conditions raisonnables en s'adressant immédiatement aux soussignés. Ce magasin est convenable pour un magasin de marchandises et de nouveautés.
23 jan—6 JARVIS & ANDREWS.

A LOUER—Deux magasins spacieux situés rue Victoire près le Rail Road.
Deux maisons confortables à deux étages, situées rue Condé entre les rues du Quartier et de Chartres.
Une maison située rue Canal, à deux étages, entre Bourbon et Dauphine.
Le bas d'un magasin encoignure Canal Carondelet.
30 déc F. DE LIZARDI & Co.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en briques située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo. Cette maison est très convenable pour une résidence de famille.
Une maison en briques et à étages, sise rue de la Vieille Levée, No. 173, entre Hôpital et Quartier. Cette maison est très commode pour tenir une auberge ou tout autre établissement de ce genre.
Une maison en briques et à étages sise rue Moreau entre Port et St-Ferdinand, le tout ou une partie seulement si on le désire sera louée garnie.
Une maison en briques et à étages, sise rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine.
Plusieurs maisons en briques, sises rue Claiborne entre Ste-Anne et Dumaine.
Une maison sise rue des Français.
Toutes ces maisons sont en bon état, et seront louées à des prix très modérés.
Le haut du magasin sis No 123 rue de Chartres. S'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX,
30 d 123 Chartres.

MAGASIN DE QUINCAILLERIE, ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.
No. 48, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville.
LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement neuves, concernant les différentes branches de son commerce et qu'il vend à des prix modérés.
Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure ses amis et particulièrement les personnes qui lui accorderont leur patronage, que tous ses articles sont de qualité supérieure, et qu'il est déterminé à vendre à un bénéfice moins fort que celui de toutes les autres maisons de la ville. Ces marchandises consistent principalement en:
FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.
FERREMENT DE CONSTRUCTION.—Savoir: Serrures de tout genre, do complètes de Clarke, vices de James, pentures à gonds, do à pitons, clous, forges et coupés, targettes, verrous.
FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.
INSTALLATION DE SONNETTES.—Savoir: ressort en fil d'archal, sonnettes et poignées, &c.
OUTILS DE MECANIQUE.—Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Russels, outils, tarrières de Baldwin, vilbrequins et mèches, règles, équerres d'acier, gouges, ciseaux, marteaux, casse-têtes, haches, harminettes, limes, rapes de sellier, etc. etc.
COUTELLERIE.—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures manufactures de Butcher.
USTENSILES DE CUISINE.—De fer, de fer-blanc, de fonte, de cuivre, &c. &c. généralement tout ce qui est utile.
BROSSES de toutes espèces.
INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION—Rateaux, pioches, haches, pelles, chaînes de traits, de bœufs, do de bois, do en acier pour moulin, scies de travers, coins, marteaux, clous à ferrer, &c. &c.
GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.
6 déc WILLIAM A. RYAN.

AVIS—THEODORE, coiffeur, rue de Chartres, No. 160—300 perruques pour hommes et pour dames, de toutes formes, toupets, bandeaux, nattes, frisettes, métaliques, Frisettes de toutes grandeurs, têtes en bois et en carton, moletés perfectionnés, crochets, élastiques, pointes, tresses, raies de chair, rubans, sac à poudre, &c. et en général tout ce qui est nécessaire à la fabrication des ouvrages en cheveux. Cette maison connue depuis plusieurs années par la grande quantité de perruques qu'elle a expédiées, continue toujours avec progrès, et fait de grands avantages aux acheteurs.
Ce même magasin est pourvu d'objets de toilette les plus nouveaux, tels que: cravattes, écharpes riches, corbeilles et sachets, chemises dernière mode en toile française, bourses, beaux et bons gants, éventails, nacre et dorure garnis de marabouts, mouchoirs de batiste, foulards, ornements et épingles pour coiffure, vêtements en soie, boîtes à glaces garnies de belle parfumerie, huile parfum oriental, nouveau procédé pour empêcher les cheveux de tomber, crème et savons de toutes les qualités &c.
Un salon très bien décoré pour la coupe de cheveux et la barbe. Soins, propreté, attention sont constamment observés à l'égard de tous ceux qui daignent l'honorer de leur confiance. 17 jan

GRAINES DE JARDIN
Et autres,
Garanties de la récolte de 1841.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il a reçu par le navire Sir Charles Napier de Liverpool et le May Flower du Havre, un grand assortiment de graines fraîches consistant en 19 poinçons et 6 caisses contenant 700 liv. graines de radis, 300 choux, 600 navets, 200 épinards, et un grand assortiment d'autres graines convenables pour la semaille d'été.
AUSSI
100 boisseaux patates mères d'Ecosse, 44 livres par boisseau, 100 do gazon vivace. Aussi un grand assortiment d'horticulture de toutes espèces pour hommes et pour dames. WILLIAM DINN,
24 jan 11, Commune enc. Tchoupitoulas.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle Orléans—Qu'il soit connu que, aujourd'hui personnellement Achille Chiapella, notaire public dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et asserté et en présence des témoins ci-après désignés et sous-signés, ont personnellement comparu, les personnes dont les noms suivent toutes résidant dans cette ville, à savoir:
Amédée Antime Baudonin, Louis Lebeau, partenaire de et comparaissant pour et au nom de sa maison de commerce Lebeau et Charbonnet, composée de lui même et de Just Barthelemy Charbonnet; Pierre Romain Pinsson; Olivier Palmès partenaire de et comparaissant pour et au nom de sa maison de commerce Palmès & Johnston, composée de lui même et de Daniel Johnston, Stephen Herriman, James W. Riddle et John P. Drake.
Lesquels comparans ont déclaré qu'en vertu d'un acte de la Législature de cet Etat intitulé: "Acte pour autoriser les sociétés spéciales ou anonymes et pour en régler les bases" approuvé le 13 mars 1837, ils se sont réunis pour former, et ont en effet formé entre eux une société spéciale qui sera établie en cette ville de la Nouvelle-Orléans sous le titre, la raison ou le nom de "La Compagnie du remorqueur Tennessee," et de laquelle ils ont, d'un commun accord, arrêté et établi les bases de la manière suivante, savoir:

ARTICLE 1er.
Le domicile de la dite société est fixé dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, et ses opérations auront pour but de remorquer toutes espèces de bâtiments sur le Mississipi soit en montant, soit en descendant le fleuve, de remorquer toutes espèces de navires depuis le Port de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à la mer et depuis la mer jusqu'au Port de la Nouvelle-Orléans, et de porter secours aux navires échoués ou en détresse dans le fleuve ou aux Passes du Mississipi, le tout au moyen du bateau à vapeur remorqueur le Tennessee; que les associés ne nomment ont ce jour acquis et se proposent d'entretenir pour les effets ci-dessus.

ARTICLE DEUXIEME.
Le fonds capital de ladite société sera de six mille piastres divisées en douze actions de cinq cents piastres chacune, et il sera émis par la société en faveur des actionnaires des certificats d'actions qui devront être signés par l'agent général ci-après nommé de ladite société. Le dit Amédée Antime Baudonin met dans ladite société la somme de deux mille piastres, montant de quatre actions du fonds capital de ladite société et représentant sa part et portion dans le dit bateau à vapeur le Tennessee dont le titre est en son nom. Lesdits Lebeau et Charbonnet mettent dans ladite société la somme de mille piastres, montant de deux actions dudit fonds capital. Ledit Pierre Romain Pinsson met dans ladite société la somme de mille piastres, montant de deux actions dudit fonds capital. Lesdits Palmès et Johnston mettent dans ladite société la somme de cinq cents piastres montant total d'une action dudit capital et lesdits Stephen Herriman, James W. Riddle et John P. Drake mettent chacun dans ladite société la somme de cinq cents piastres, montant total de trois actions dudit fonds capital; lesquelles sommes respectivement payées en plein par les parties susnommées à l'effet de former ledit fonds capital dont ils sont aujourd'hui les détenteurs dans les proportions susmentionnées, ont été employées à l'acquisition dudit bateau à vapeur le Tennessee ainsi qu'il est dit ci-dessus.

ARTICLE TROISIEME.
Aucun des actionnaires de ladite société ne sera responsable des pertes ou dommages ni des dettes ou obligations de la société au-delà du montant de ses actions.

ARTICLE 4ME.
Ladite société est formée de la date des présentes, et sa durée est fixée jusqu'au premier de septembre mil huit cent quarante trois, époque à laquelle elle sera terminée, à moins que les actionnaires sus-mentionnés ne conviennent de dissoudre ladite société plus tôt, en se conformant aux dispositions de la section onze de l'acte législatif sus relaté.

ARTICLE 5ème.
La direction de toutes les affaires de ladite société est confiée audit sieur Amédée Antime Baudonin qui est, par les présentes, nommé le directeur, l'agent général et le trésorier de ladite société. Ledit directeur et agent devra avoir et tenir des livres en règle dans lesquels seront relatées toutes et chacune des opérations, des marchés, affaires et transactions; ainsi que tous et chacun des comptes, recettes et débourses de ladite société. Il devra en outre faire, à la fin de chaque mois, un état de situation des affaires de ladite société, pour être soumis aux actionnaires pour l'appel, le premier de chaque mois aux actionnaires susnommés, à la même époque, se partageront au prorata les bénéfices nets de ladite société, et ils, ainsi que ledit agent recevra pour ses services une commission de deux et et demi pour cent sur les recettes brutes de ladite société.

ARTICLE 6me.
Le capitaine James W. Riddle est et demeure chargé du commandement dudit bateau à vapeur Tennessee au quel dort être employé à remorquer ainsi qu'il est dit à l'art. 1er. de cet acte; il sera de son devoir de rendre compte et d'accepter toutes les affaires qui se feront à son bord, et à la fin de chaque expédition, il remettra à l'agent du dehors ci-après nommé de ladite compagnie, un rapport succinct de toutes les opérations qu'il aura faites; lequel rapport sera copié dans un livre tenu à cet effet par l'agent général, qui aura son droit garder l'original dans le fin de ses chargements. Le capitaine, ledit James W. Riddle aura plein pouvoir de choisir les officiers et les hommes de son équipage, pourvu, bien entendu que les salaires par lui donnés n'excèdent pas ceux qui seront payés habituellement aux gens employés à bord des remorqueurs. Il sera de son devoir, le premier de chaque mois, de faire le compte des dépenses du mois (vortage bill) contenant une liste exacte des personnes employées à son bord, avec leurs noms, leurs occupations, leurs salaires et le montant des sommes payées à bord; il devra aussi, au bout de chaque mois, faire un relevé des sommes qu'il aura payées pendant le mois pour les menus frais, lesquels compte et relevé seront remis audit agent général qui, sur la remise des pièces justificatives qu'il devra garder pardevers lui, paiera comptant audit capitaine ledit Riddle le montant dudit compte ainsi que des menus frais, et ledit James W. Riddle recevra à titre de compensation pour ses services, un salaire annuel de deux mille piastres, payable chaque mois.

ARTICLE 7ème.
Le dit Stephen Herriman est par les présentes nommé l'agent du dehors (Levée agent) de la dite société, et devra en cette qualité chercher les remorques de l'arrivée et du départ de tout bâtiment à vapeur Tennessee; il est de plus autorisé et chargé de faire tous contrats pour le remorquage des bâtiments et navires et il devra en donner avis au capitaine ledit Riddle; il devra collecter toutes les sommes qui pourront être dues à la société pour le remorquage qu'il aura collectées, et devra remettre toutes les sommes qu'il aura collectées à l'agent général, à la fin de chaque semaine, et comme agent du dehors, ledit Stephen Herriman recevra six et quinze piastres par mois.

ARTICLE 8ème.
Il est déclaré légal par les présentes, par la majorité des actionnaires de la dite société, et ils y sont expressément autorisés, de priver de leur emploi, en aucun temps pendant la durée de la dite société, ledit agent général, et trésorier, le capitaine et ledit agent du dehors et lesdits Lebeau et Charbonnet et en outre, ... ceux d'entre eux qui ... ne jugeront convenable.

ARTICLE 9ème.
La commission allouée à l'agent général, les salaires respectifs de l'agent du dehors et du capitaine auquel est soumis le commandement du bateau, ainsi que tous les frais relatifs au bateau, seront payés comme ... le compte de profits et pertes; et tous les profits ... collectées pour le remorquage ... seront portées au crédit du même compte, et le dividende revenant à chaque actionnaire sera prélevé sur la balance restant au crédit du dit compte.

ARTICLE 10ème.
Il est de convention expresse entre les parties que, pendant la durée de la dite société, aucun des associés ne pourra vendre ou donner sa garantie à ses actions en totalité ou en partie, sans le consentement de la majorité des actionnaires.

ARTICLE 11ème.
A l'expiration de la présente société ou dans le cas de sa dissolution avant le temps fixé par les présentes pour sa durée, la liquidation des affaires et intérêts de ladite société appartiendra exclusivement à celui qui en sera alors l'agent général et trésorier, néanmoins que ledit agent général soit actionnaire de la dite société; et dans le cas où il ne serait pas actionnaire de la dite société, la liquidation sera confiée à celui des actionnaires qui sera nommé par la majorité. Et à l'expiration du terme pour lequel ladite société devrait être dissoute, ou dans le cas de sa dissolution avant l'expiration, qu'il a été convenu, que les actionnaires seront tenus entre eux tous, de ... pour ladite société.

Fait et passé à la Nouvelle Orléans ce vingtième jour de janvier mil huit cent quarante deux en présence de M. Cyrille Pollock et M. Herriman Lucas témoins, lesquels ont signé avec lesdits comparants et moi notaire public.
(Signés) A. Baudouin, L. Lebeau, P. R. Pinsson, Palmès & Johnston S. Herriman, James W. Riddle, John P. Drake Cyrille Pollock, H. Lucas.
3 fev—3f41 A CHIAPELLA, Notaire public.

RECU par les derniers arrivages du Havre et Hambourg et Arabasse pour la qualité supérieure et la façon:
Listad à ... de bleu et rose,
Batiste à ... do couleur, assorties,
Mérinos noir double, satin et ordinaire,
Coutil en fil, bleu et blanc,
Fil d'épreuve écru et nuances bleu et blanc,
Ginghams bleu, rose et noir unis, dito rose de nankin,
Mouchoirs de batiste ourlet et illustré, gants et bonnets.
Bas de soie noirs, très beaux,
Gants de do de ... filet différentes qualités,
Châles en filet, brodés et unis 5/4, 6/4 et 7/4,
Mousselines laine, noire 3/4 et 6/4 de large,
Chaussons écrus, très fins, et une quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à bas prix par
M. DE GOER & RIFFLARD,
24janv 47, Chartres

SUCRE sur habitation au dessus de la ville, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
20 dec.

CUIR—30 rouleaux cuir à harnais et semelle, en magasin et à vendre par
20 dec FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS

HUILE—400 paniers huile d'olive en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
20 dec.

PATATES—200 barils patates en débarquement de la barque Bashaw de Boston, à vendre par
17jan HARROD & DARLING, 49, Commerce.

SUCRE—200 caisses blanc et brut en débarquement du steam ship Alabama de la Havane, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
26 jan 45, Vieille Levée

AVIS—En débarquement du brick Susan, de la Havane, et à vendre à la pharmacie du soussigné, les articles suivans:
Miel blanc 1ère. qualité,
Sirop de calebasse do
Chocolat de santé do
Do à la vanille do
Manaju contre le tétan &c. &c.
A. A. PEYCHAUD,
28 janv—3 No. 123, rue Royale

HUILE, Chandelles, et Savon—Nous avons reçu en consignation et nous offrons à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons billets endossés—2000 gallons huile d'hiver très blanche et épurée, supportant ... froid, 2000 do pour d'automne, 1600 do éléphant de mer garantie préservé froid, 400 caisses blanc de baleine de différentes marques assorties, ficelles d'emballage, absynthe de preuve, nables pour le pays, 150 de chandelles de suif moulées grosseurs assorties marque du Boston et de New-Haven, faites de suif blanc, 800 do savon de Boston et de Cincinnati différentes marques et qualités. Nous garantissons les marchandises ci dessus d'excellentes qualités.
28 jan THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

VAL. ROUMAGE offre à vendre. Eaux de vie, 4me et 1ère preuve, parmi lesquelles il s'en trouve de très vieilles, des marques Locoq, Castillion jr. et J. Dupuy. Huiles d'olives superfine vins rouges et blancs en caisses de 12, 24 1-2 bottles, vin de champagne ler choix, liqueurs assorties, ficelles d'emballage, absynthe de preuve, fruits conservés dans leur jus, cerises à l'eau de vie, prunes, par caisses de 24 pièces, figues conservées, bouchons pour bottles, par sacs de 1000, 100 demi boîtes cassés l'huile, lignes et cordages assortis par boucauts et balles, &c. &c. 23 jan

BAZAR PARISIEN.
Encoignure Royale et Dumaine.
NORMANDIN FRERES, ont l'honneur de prévenir qu'ils ont reçu par les derniers arrivages les marchandises ci-dessous désignées:
OBJETS DE DAMES.
Bonnets de tulle, do de mousseline, genevièvre en laine, do en chenille, fichus en soie, do en tulle, do brodées, cols brodés, collerettes, manchettes, cordelières, gants en soie et en chevreau, torme jumeau perfectionnée, tours de gorge, tabliers en soie, do en mérinos, do brodes, mouchoirs de batiste, brodés, do de ... d'Ecosse, souliers, pantoufles, fleurs pour chapeaux, do pour coiffures, ornemens dorés pour coiffures, do en perles, bracelets, épingles, broches, Saint-Esprits, éventails, ombrelles pour dames et pour enfans.
OBJETS POUR HOMMES.
Chapeaux de soie, do poil ras de Pinsan, grecques en velours, do en tapisserie, bas de soie, do fil d'Ecosse, foulards, cravattes d'enfant, cravattes en soie, satin, brochées et unies, do longues, do brodées à la main, cols multiformes Brevetés, do satin, bretelles sans pattes dites "incomparables," gants de soie et de chevreau, do castor, manchettes, cordons et bijoux maçonniques, souliers de bal cannes, jones, do à poignard, do plombées, do à pomme mécaniques, parapluies, cravaches, fouets de cabriolets, &c. &c.
Très grand assortiment de Chemises blanches depuis 3 à 10 piastres; do de couleur de 1 à 3 piastres.
OBJETS DIVERS.
Corbeilles en laiques, paniers, nécessaires, boîtes à ouvrage, do à gants, do à mouchoirs, flacons de poche, carnets et souvenirs aux vues de Paris et de Napoléon, cigariers, porte-cigares, papier, lorgnettes, tabatières, sous... rasoirs canifs, couteaux, éponges, jouets d'enfant, houppes, plan de Paris avec ses fortifications, peignes à décrasser brevetés pour leur mécanique et dont M. Normandin a seul le droit de vente, brosses à habits, do à chapeaux, do à peau do à ongles, do à friction, peignes pour tenir les chapeaux do de toutes espèces en écaille et en buffle, objets de curiosités et de nouveautés, &c. &c.
A vendre en gros et en détail, parfumeries fines des premières maisons de Paris, eau de Cologne, extraits d'odeurs pommades, huiles, poudre, eaux de toilette, crème de Perse savons, &c.
500 douz. savons de 60c, à $4 la douz.
200 do. eaux de Cologne de 75c, à $18.
Perruques, toupets, bandeaux, frisettes, grecques bandeaux à raie et en tulle, chevaux ... noir ... genre, Au bazar, perruques de déguisement de tout genre, barbes, moustaches, &c.
Pour messieurs les coiffeurs, cheveux, tresses, rubans tulles métalliques, et toute espèce de fournitures.
26fev—10

EAU de vie américaine—150 barils en magasin à vendre par W C TOMPKINS, 50 Gravier. 3 f

VENTES DE SHERIF.

Thomas son & Adams, contre Samuel J. ...
COUR DE DISTRICT.—No. 20,748—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, sur les lieux, au coin des rues Gravier et St. Jean, vendredi 11 février 1842 à dix heures du matin,
Un lot de Meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
J. L. THIELEN,
5 fev Shérif de la Cour de District.

Meinrad Greiner, pour l'usage &c. de L. Johnson, vs Armand Sanchez et P. S. Sanchez, dans l'affaire de Shea? rer & Nichols vs. John Gibson.
Shearer & Nichols vs. Armand Sanchez et P. S. Sanchez, dans l'affaire desdits plaintiffs vs. John Gibson
COUR DE DISTRICT—No 19,117—En vertu de deux writs de fieri facias, lancés sur deux bonds à dé... rivés, à moi adressés par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi deux février 1842, à midi:
L'esclave Griffonne nommée Julienne, âgée d'environ ... ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
20 dec Shérif de la Cour de District

Nicolas Berthol vs Isidore Honore, h. c. l.
COUR DE DISTRICT—No. 20,776—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour du District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le samedi dix-neuf février 1842, à midi:
Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui sont dessus, situés au faubourg Ste. Marie, de cette ville, mesurant trente pieds de face à la rue Perdido sur cent dix pieds de profondeur et de face à la rue Philippa: lequel lot forme l'encoignure des rues Perdido et Philippa, et est désigné par le No. quatre sur un plan dressé par Louis Joseph Pilié, arpenteur voyer. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
14jan Shérif de la Cour de District.

La Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans vs. Joseph Kenton, No. 19,314.
La même vs. la même—No. 19,816.
COUR DE DISTRICT—En vertu de deux alias pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour de district du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi vingt-six février 1842, à midi:
Deux lots de terre situés rue du Canal, entre les rues Basson et Franklin, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt pieds de profondeur. L'un desdits lots formant l'encoignure des rues du Canal et Franklin. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, etc.
Aussi: Une rente de $107 50 cts 2/3 payable tous les mois audit Joseph Kenton, co-propriétaire, et ... payé par le défendeur à Robert B. Woodworth sur lesdites propriétés pour cinq ans à dater au premier ... mil huit cent trente-neuf. L'acquéreur devant prendre ladite propriété ainsi que la rente sujet aux conditions, droits, avantages, &c. détaillés dans l'acte du bail ... passé par devant L. T. Caire, notaire public, le 17 juin 1839.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
24jan Shérif de la Cour de District

Jacques François Emoul Lavaudrie versus Estis Hall & Temple Hall.
COUR DE DISTRICT—No. 17?—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi, vingt-cinq février 1842, à midi:
Une certaine portion de terre située au faubourg Annonciation de la ville de la Nouvelle-Orléans, formant partie du lot No. douze dans l'îlet No cinquante sept, sur un plan dressé par B. Lafon, le quinze mai mil huit cent sept, borné d'un côté par les lots désignés sur le même plan, comme Nos. dix et onze; de l'autre côté par le No. ... et la petite portion triangulaire du lot No. douze, et dans le fond par la ligne qui divise le dit faubourg Annonciation, et la Cour ... deux portions... La dite portion de terre ci-dessus désignée mesure (plus ou moins) quatre-vingt cinq pieds de face à la rue Robin, entre les rues Magasins et Colysée, environ cent vingt-sept pieds deux pouces dans la ligne qui la divise des lots Nos dix et onze, ... soixante douze pieds ... pouces ... Ensemble toutes les ... dépendances et circonstances. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
22 jan—4 1/2 pt. Shérif de la Cour de District.

Paul Martin contre Marie Carilie, veuve Hance.
COUR DE DISTRICT.—No. 20,797—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mercredi vingt trois février 1842, à midi:
Une certaine portion d'un Lot de Terre formant l'encoignure des rues Marigny et Grands-Hommes dans l'îlet borné par les rues Marigny, Grands-Hommes, Champs Elysées et Craps: laquelle portion dudit lot mesure trente quatre pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de soixante-deux pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, &c. qui se trouvent dessus.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant.
J. L. THIELEN,
20 jan Shérif de la Cour de District.

Pearson, Hume & Co. vs. B. Weeks.
COUR DE DISTRICT—No. 20,160—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, jeudi vingt quatre février 1842, à midi:
Le nègre créole nommé Jack,
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
J. L. THIELEN,
21 janv Shérif de la Cour de District

La compagnie du Chemin de Fer et de la Banque d'Atchafalaya vs. Samuel Thompson et Richard Charles.
COUR DE DISTRICT—No. 20,624—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi deux mars 1842, à midi:
Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés au faubourg Lacourse au-dessus de cette ville, sur la propriété d'Edward ... faisant face à la rue Colysée ... sur la continuation de la rue du Camp et ... mesurant vingt-cinq pieds de face ... sur cent vingt-sept pieds de profondeur. ... deux lots attenant les ... autres dépendances ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
J. L. THIELEN,
27 jan Shérif de la Cour de District.

S. S. Turner, exécuteur testamentaire de Wm. F. Jones vs. Wm. Lockwood.
COUR DE DISTRICT—No. 20 47?—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, cinq mars 1842 à midi:
Un certain Lot de Terre désigné par le no. ..., situé au faubourg Saulet, faisant partie du lot no. sept, de l'îlet no. dix huit, mesurant vingt-huit pieds de face ... entre les rues Melicerte, entre les rues Magasins et Constance, les mêmes dimensions dans le fond, sur cent soixante quinze pieds dix pouces et une ligne de profondeur, ... Ensemble ... d'un plan dressé par Hugh Grant, assistant voyer de la Seconde Municipalité ... par acte passé par devant Amedée Ducatel, notaire public, ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
31 jan Shérif de la Cour de District.

Les propriétaires du navire Glendower vs. 4201 pieds de pierre dites Curb, Gutter and Bridge stones.
COUR DE DISTRICT.—No. 20,483—Attendu qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'ai saisi en ma possession, 4201 pieds de pierre dite Curb, Gutter and Bridge stones, dernièrement importées à la Nouvelle-Orléans à bord du navire Glendower, par les propriétaires. Toutes personnes ayant des droits ou intérêts auxdits 4201 pieds de pierres dites Curb, Gutter and Bridge stones, sont par le présent notifiées à avoir à se présenter, pendant les quinze jours qui suivront la publication du présent, à la Cour de District, pour répondre à la pétition du plaintiff.
J. L. THIELEN,
Nouvelle Orléans, le 20 janv 1842.
21jan—3,14j Shérif de la Cour de District.

Carr & Keim vs A. R. Buckner.
COUR DE District—No 20,681—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique au magasin du shérif, No. 20 rue Toulouse, entre les rues Chartres et Vieille Levée, lundi vingt-un février 1842, à dix heures du matin:
Un lot de quincaillerie, consistant en terrières, ferblanterie, pointe, faulx, moulins à café, chenets en cuivre, clous; aussi un lot de baquets de Cèdre et cirage, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
7 f J L THIELEN, Shérif de la Cour de District.

EN débarquement du navire Chateaubriand et à vendre par les soussignés:—500 barriques vin rouge, divers crus, 150 demi barriques vin Haut Barsac, 150 do do de Haut Sauterne, 600 caisses do blanc, 70 do fruits à l'eau de vie, 50 do absynthe, 10 do maraschino, 150 do liqueurs assorties, 40 do anisette, 35 do conserves, 60 futailles eau de vie, 204 paniers huile d'olive, 3 caisses saucissons de Lyon, 50,000 bouchons, 12,000 do de dames-jeannes, 594 douzaines chemises. A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
17 dec 56, Vieille Levée

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HYVER.
J. FREEMAN & Co, encoignure des rues du Canal et des Magasins, viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York, un assortiment général d'habillements convenables pour l'hiver et l'automne, ils continuent à recevoir des consignations par les paquebots réguliers pendant toute la saison.
Leur assortiment étant très grand il leur sera facile de satisfaire leurs habitués à court délai par des ventes en gros et en détail, à des conditions avantageuses.
6 octobre

PLATINA-CEMENT.
Mr. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute même fois, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver le moindre douleur, elle acquiert en peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.
No. 106 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat. 20 jan

AUX TAILLEURS—Les soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes convenables pour les tailleurs, savoir: Draps bleus, noirs, gris et verts; satinets bleus, noirs et de couleur de fantaisie, doublures rouges et grises, canevas des Nos. 1 à 7, serge, soie noire et blanche ... prix, do de coton et de couleur, soie noire à coudre, fil supérieur patenté de Marshall, boutons figurés, soie noire et blanche, do ..., blancs pour pantalons de diverses ... les qualités, velours noir soie et coton. Ensemble deux ces articles convenables pour tailleurs, à vendre à bas prix pour du comptant par PEET & NORTH,
31 janv 12, Chartres

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Mme TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après avoir remporté le 1er prix d'accouchement et reçue de nouveau par le jury médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient de fixer son domicile à l'encoignure Royale et Orléans; p se les préservatifs, guérit les affections de la matrice, saigne et vaccine. Le tout par un traitement méthodique. Elle se ra vivement flattée de la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
23 déc - 1 an.

DERNIEREMENT reçu par le navire Saratoga, de New York, un assortiment de draps français à la mode et de casimir de double largeur: articles supérieurs qui seront vendus à bas prix pour du comptant au magasin de MM. F. A. HEBRARD & Co,
20 jan—6 34, rue de Chartres.

CAFE—400 sacs Java, à vendre par
25 j JOHN A. MERRITT, 53, Magasins.

SACS EN FIBRE—15 balles dimension moyenne, à vendre par JOHN A MERRITT,
25 jan 53, Magasins.

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de première choix à vendre en gros et en détail, à très bas prix, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
12jan 123, rue Royale.

JEUNES NEGRE.
A VENDRE un jeune nègre âgé de 16 à 17 ans, cocher, domestique et sachant faire des cigares communs. On le vendra à bon marché pour du comptant. S'adresser immédiatement au No. 175, rue Tchoupitoulas. 12 jan

A VENDRE par le soussigné:
17 barils et 46 caisses vin blanc 1836 et 3e. du grand cru de Suduiraut (Sauterne)
4 demi barriques vin rouge Médoc, le tout débarqué du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux.
5 jan C. DUFOUR, 14 Vieille Levée.

ABSYNTHE—60 douzaines absynthe véritable de Dubied, 10 caisses Kirsch supérieur en débarquement du navire Vicksburg et Oceana, à vendre par
20 jan MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille-Levée.